

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Bulletin Mensuel
de la Chambre de
Commerce Française
de Montréal*

**Pages 1 à 2
manquantes**

BULLETIN MENSUEL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

SOMMAIRE

Séance du Mercredi 23 juin 1926.—Immigration canadienne.—Production du miel.—Exportation de chevaux canadiens.—L'Industrie minérale canadienne.—Les Pêcheries de la Colombie Britannique.—Le Lithium dans le Manitoba.—L'Industrie de la Pulpe et du papier.—Le pétrole dans l'Ouest canadien.—Situation vinicole en Algérie.—Bibliographie.—Bourse de Montréal.—Propositions d'affaires.

La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.

Séance du Mercredi 23 juin 1926

Etaient présents : MM. Henri Jonas, Président ; Louis Baisez, Secrétaire-Adjoint ; Emile Mériot ; Marcel Nougier ; Paul Seurot ; Ch. Montestruc ; L. Besnard ; et H. B. de Passillé, Secrétaire.

MM. de Vitrolles, Consul Général de France, et H. de Clerval, Attaché Commercial de France assistaient à la réunion.

M. Pierre Charton, absent de Montréal, s'était excusé de ne pouvoir être présent.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire donne connaissance d'une lettre émanant du " Comité Central de la Laine " à qui le Syndicat des Fabricants de Tissus de Roubaix-Tourcoing avait transmis notre lettre relative à la nouvelle législation douanière canadienne (majoration de 20%).

Le Ministre des Douanes nous avait demandé de lui fournir des échantillons de marchandises n'ayant pas de similaires au Canada ou dont le prix était égal à celui de marchandises identiques anglaises, ceci afin de pouvoir supprimer la majoration de 20%, cette majoration n'ayant plus, dans ce cas, sa raison d'être.

Le Comité Central de la Laine nous fait connaître qu'après enquête faite auprès de ses groupements affiliés, l'industrie lainière regrette de ne pouvoir nous fournir les indications demandées par notre Chambre, car cette documentation est matériellement impossible à réunir.

M. de Passillé communique ensuite une nouvelle circulaire des douanes modifiant la situation en ce qui concerne une série de marchandises dont il donne l'énumération. Cette liste sera publiée dans notre Bulletin de juin.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Georges Bader, Attaché Commercial de France en Australie, nous donnant les chiffres relatifs aux exportations

australienne sur le Canada, pour l'exercice 1924-1925. Ces chiffres montrent une progression, dans les exportations australiennes, notamment pour la boyauderie, les fruits secs et frais, les colles et gélatines.

Le Secrétaire donne aussi communication d'une circulaire du " Comité d'Action Economique et Douanière " de Paris relative aux modifications à apporter aux règlements de dédouanement, et nous demandant si nous aurions des observations à suggérer à ce sujet.

STATISTIQUES.—Depuis la dernière séance, le Secrétariat a reçu 66 lettres et en a expédié 68.

Parmi cette correspondance, on remarque 5 demandes de renseignements de notoriété et 3 demandes d'emploi.

Des maisons françaises nous ont demandé des représentants ou des débouchés pour les articles et produits suivants : pinceaux pour peintres, carrossiers, etc. ; rubans unis, satins, crêpe de Chine ; papeterie ; crin végétal ; crics et trousse à outils ; pompes à pneus, clés ; joints métallisés pour moteurs " Juxtex " ; ustensiles de cuisine en acier ; peaux pour gants de chamois et Suède ; raisins secs, figues sèches, raisins frais.

On nous a également demandé de France une représentation de constructeur américain d'automobiles.

M. de Clerval fait savoir qu'il a reçu du Ministère une lettre relative au développement à donner à la publicité faite sur les cachets postaux par l'Administration des Postes, publicité ayant pour but de faire connaître les produits ou les curiosités artistiques d'une région.

Le Ministère serait prêt à envisager, après entente avec les Chambres de Commerce, les moyens propres à propager cette publicité.

M. de Vitrolles exprime sa satisfaction de se trouver présent à cette dernière réunion avant les vacances. Il a pour la Chambre de bonnes paroles d'encourage-

ment et assure qu'il sera toujours heureux de participer à nos travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Immigration canadienne

L'immigration au Canada pendant la dernière année fiscale finissant le 31 mars 1926 s'est élevée à 96,064 personnes ; sur ce nombre, 37,080 venaient des Iles Britanniques ; 18,778 des Etats-Unis et 40,256 d'autres pays. Dans les mêmes mois, 47,221 Canadiens sont revenus au Canada. L'année précédente l'immigration avait été de 111,362 âmes, divisées comme suit : 53,178 des Iles Britanniques, 15,818 des Etats-Unis et 42,366 d'autres pays. Le total des Canadiens revenus pendant cette année était de 43,775.

La tendance à l'immigration en 1926 s'est mieux révélée si l'on compare les statistiques du premier trimestre de l'année avec celles de la période correspondante de 1925 : la réduction du prix de transport de la part des compagnies anglaises de navigation et les facilités données pour venir d'Europe par les compagnies de chemins de fer après un accord entre elles vers la fin de 1925, ont eu le temps de démontrer leur efficacité.

L'immigration au Canada pendant les premiers mois de 1926 s'est élevée à 21,949 comparée avec 10,792 dans les trois premiers mois de 1925 : augmentation de 103%. Les immigrants des Iles Britanniques dans cette période ont passé de 4,358 à 6,026 soit une augmentation de 38%, ceux des Etats-Unis de 2,729 à 3,790 soit 38% et ceux venant d'autres pays de 3,705 à 12,133 ou 227%. Le total des Canadiens revenus au Canada après avoir résidé aux Etats-Unis plus de six mois a été de 13,692 pendant le premier trimestre de 1926, comparé avec 6,458 l'année précédente (pendant le trimestre correspondant) augmentation de 7,234 ou 112%. Ceci ne représente pas encore la pleine force du mouvement commencé à la fin de l'année fiscale. Avec le type désirable d'immigrants arrivés à Québec depuis ce temps et la perspective que ces arrivages continueront, tout prédit qu'il y aura une grande augmentation dans les chiffres des 12 mois.

Les nouveaux arrivants au Canada dans la dernière année fiscale étaient divisés comme suit : 46,963 hommes, 26,611 femmes et 22,490 enfants. La classe agricole était la plus nombreuse soit 48,516 ou plus de la moitié du total, venant sous cette classification. Il y avait 9,686 femmes domestiques-servantes ; 6,576 individus de la classe mécanique ; 5,720 journaliers ; 4,636 commerçants et 638 mineurs. 29,293 ont donné l'Ontario pour leur destination ; 19,079 le Manitoba ; 13,816 la Saskatchewan ; 12,540 l'Alberta ; 11,367 Québec ; 8,165 la Colombie-Britannique ; 851 la Nouvelle Ecosse ; 766 le Nouveau-Brunswick ; 531 l'Ile du Prince-Edouard et 49 le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Comme provenance, les immigrants se répartissaient

comme suit : 19,689 Anglais, 10,295 Ecosseis ; 5,993 Irlandais et 1,053 Gallois. Ensuite, venaient les Américains des Etats-Unis avec 18,778 émigrants ; le Michigan est l'Etat qui en a fourni le plus avec 2,289 ; ensuite Washington avec 2,063, New-York 1913 et Minnesota 1,055 ; ensuite par ordre viennent la Californie, le North-Dakota, l'Illinois, l'Oregon, la Pensylvanie, le Montana, l'Iowa, l'Ohio et le Maine. Sur le total des Canadiens revenus, 85% étaient nés au Canada et le reste était d'origine britannique ayant un domicile en Canada et naturalisés canadiens.

Production du miel

Le gouvernement canadien a récemment conseillé aux fermiers de s'engager plus largement dans l'apiculture soit comme addition à leurs travaux ordinaires, soit en en faisant une industrie agricole exclusive. On fait remarquer que de larges quantités de nectar sont gaspillées chaque année et que la production de l'apiculture est loin d'atteindre son maximum au Dominion. Des experts ont reconnu depuis longtemps que le miel canadien est insurpassable en qualité, et qu'avec des étés chauds et l'abondance de fleurs jusqu'aux gelées, la production moyenne par ruche, au Canada, est plus grande que dans la plupart des autres pays. Les conditions sont excellentes aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest et il n'y a pas de raisons pour que l'apiculture n'attire plus d'amateurs et devienne beaucoup plus populaire.

Une campagne pouvant stimuler et encourager l'apiculture lancée en ce moment serait très favorable. Il n'y a pas longtemps que le Canada produit un surplus de miel pour l'exportation, et ce produit a trouvé une grande faveur sur les marchés étrangers. La quantité de miel laissant le pays s'est augmentée remarquablement et en même temps il y a eu une diminution proportionnelle dans les importations au Dominion. En 1925, le Canada a exporté environ 1,500,000 livres de miel valant approximativement \$150,000, ce qui était plus du double de la valeur des exportations de l'année précédente et cinq fois celles de l'année 1923. En même temps, les importations de miel dans le Dominion ont diminué d'un tiers en 1925 sur les années précédentes.

La production du miel canadien peut être considérablement augmentée avant que l'on ait à craindre une surproduction. Cette production a été estimée à peu près à 16,000,000 de livres et toutes les provinces y ont contribué plus ou moins.

Dans le Québec, la valeur des produits de ruches en 1925 s'est élevée à \$2,395,553 d'après l' " Apiculteur provincial ". Pendant ces 12 mois, plus de 1100 nouveaux apiculteurs ont été enregistrés, formant un total de 7729 qui vivent exclusivement de l'élevage des abeilles et possèdent 100,155 colonies. Dans l'année 1916-17, la valeur totale des produits de ruches dans le Québec était seulement de \$449,516, et en 1920-21, de

\$1,704,135. Depuis 1917, le nombre d'apiculteurs a pratiquement doublé.

Dans l'Ontario, la production du miel est largement entre les mains de l'"Ontario Honey Producers Co-Operative Limited" qui contrôle sous contrat 85% de la production totale de l'Ontario. Il y a à peu près 10,000 apiculteurs dans l'Ontario et la production de la province en miel dans une année normale est d'à peu près 10,000,000 de livres. L'année dernière, il a été estimé que cette Association pourrait exporter près de 1,000,000 de livres de miel et distribuer environ 1,500,000 livres entre Fort William et Vancouver. Cette Association a été un important facteur pour le développement des marchés européens pour le miel canadien, ses agents ayant créé des débouchés en Grande-Bretagne, Hollande, Danemark, Allemagne, et Suède, et demeurant très actifs.

Le point essentiel dans l'apiculture au Canada dans les dernières années est le progrès réalisé par les provinces de l'Ouest. Il n'y a pas longtemps, l'élevage des abeilles était inconnu dans cette région et n'était pas envisagé comme possible. De plus en plus, les fermiers s'y sont intéressés, le volume annuel des produits de la ruche a augmenté et graduellement l'importation du miel est devenue inutile. La production du miel au Manitoba a triplé en 3 ans et celle de la Saskatchewan est 66 fois ce qu'elle était en 1918. Un fermier de Lethbridge en 1925 a produit plus de miel que la province entière d'Alberta en 1924.

En 1914, la production du miel du Manitoba était estimée à moins de 52,000 livres ; en 1919, elle était de 900,000 livres, en 1924, 1,350,000 livres et en 1925, elle atteignait 4,107,120 livres. La valeur était de \$616,068, à laquelle il faut ajouter \$7,102 provenant de la vente de 28,410 livres de cire. Il y a maintenant 2,000 apiculteurs dans la province avec 27,370 colonies, d'après le rapport du printemps et 39,620 d'après celui de l'automne.

De pareils progrès ont été faits en Saskatchewan. La province du blé a maintenant 660 apiculteurs enregistrés, qui en 1925, possédaient 2,091 colonies au printemps et 3,509 à l'automne. La production du miel pour la province était de 25,192 livres en rayons et 136,983 livres extraites. De cette récolte, 25,192 livres ont été vendues à 32 cents et 136,983 à 21 cents, réalisant un total de \$36,827.87.

La province d'Alberta avait à peu près 200 noms sur sa liste d'apiculteurs en 1925, lesquels ont eu une production de 115,000 livres. La production de la Colombie Britannique pour la même année a été estimée à 638,319 livres, qui, avec une moyenne de 22 cents par livre ont rapporté plus de \$140,000 ; il faut ajouter aussi 9,500 livres de cire qui, à 50 cents la livre valent \$4,750 faisant un total de \$145,000 pour la récolte de la saison.

L'élevage des abeilles dans la Colombie Britannique montre une augmentation constante. Le nombre total des apiculteurs dans la province en 1925 était 2,426 contre 2,408 en 1924, d'après le bureau de l'apiculteur

de la province. Le nombre des ruches a augmenté substantiellement pendant l'année, il y en avait 15,505 à la fin de 1925 contre 14,504 en 1924, une augmentation de 900. La récolte du miel a été en diminution étant estimée à 638,319 livres contre 679,289 en 1924, ceci étant dû en grande partie à la sécheresse de l'été et à la fumée des feux de forêt. La production moyenne par ruche d'après le rapport de printemps était 41 livres, plus basse que 46 livres en 1924, mais plus haute que la moyenne de 32 livres en 1923.

L'Ouest du Canada a prouvé lui-même qu'il était favorable à l'apiculture. Les fleurs naturelles de ses provinces et l'extension de la culture de l'alfalfa et du trèfle avec les districts fruitiers de la côte du Pacifique donnent une grande quantité de nectar et pollen pour les abeilles. Plusieurs grands ruchers ont été créés, quelques-uns dans les Provinces des Prairies ont de 100 à 200 colonies. Plusieurs propriétaires de ruches sont des femmes, qui trouvent cette entreprise intéressante et profitable. Les rendements sont très bons. Au Manitoba, deux hommes, avec une moyenne de deux jours de travail par semaine à leurs ruches ont réalisé \$4,000 résultat de leur travail dans la saison. Une femme, à Morden, dans la même province a récolté 960 livres de miel de 3 ruches et les a vendues à 17 cents la livre. Deux jeunes étudiantes du cours d'Apiculture au Manitoba College ont eu 2,020 livres de 6 ruches qu'elles ont vendu 18 cents la livre. On rapporte que quelques colonies ont produit jusqu'à 25 livres de miel par jour.

Le miel canadien a été exporté jusqu'à présent au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, Danemark, Allemagne, Hollande et autres contrées. L'année dernière, la Hollande était le plus gros client pour ce produit. L'Allemagne était aussi un bon acheteur prenant à peu près un tiers du total. Le miel canadien est devenu remarquablement en faveur en Hollande et sa vente peut être considérablement étendue, d'après le commissaire Canadien du commerce, tandis que les autres marchés ne demanderaient pas beaucoup d'efforts pour leur agrandissement. C'est à l'étranger que le miel canadien pourra être vendu, déclare l'Apiariste du Dominion qui prédit la formation dans le futur d'Associations provinciales pour la vente du miel, fonctionnant avec une agence centrale.

Les importations de miel, principalement des Etats-Unis ont décliné, mais elles sont encore assez importantes pour donner un encouragement à une production canadienne plus intense.

Exportation de chevaux canadiens

D'après l'opinion d'experts, il existerait en Europe en ce moment un bon marché pour des chevaux de poids léger, un type que le Canada possède en nombre suffisant pour satisfaire la demande. D'après cette information, les gouvernements de plusieurs Etats des Balkans

et d'autres contrées du littoral de la Méditerranée pourraient avoir besoin de plusieurs milliers de ces jeunes chevaux bien dressés, pesant de 1100 à 1350 livres. Il est à remarquer que ce besoin ne sera que temporaire, parce que d'ici cinq ou six ans, ces pays en auront élevé suffisamment pour alimenter leur marché.

Au commencement de l'automne dernier, le " Dominion Live Stock Branch " a fait une tentative pour s'assurer de l'existence de ce marché et a envoyé 84 chevaux à Hambourg (Allemagne) ; mais à cause de droits de douane trop élevés, ils n'ont pu être débarqués dans ce pays et ont été dirigés sur La Haye (Hollande). Ils ont été vendus à des prix satisfaisants et cet essai paraît avoir prouvé que ce marché existait en Europe pour cette catégorie de chevaux poids léger. Cette première expédition révéla des faits intéressants de nature à faciliter d'autres envois que l'on espère devoir suivre. On estime qu'il y a beaucoup de chevaux dans l'Ouest du Canada qui pourraient être envoyés et vendus en Europe. Une information de juin dernier venant de Calgary disait : " Les bandes de chevaux sauvages ont beaucoup augmenté pendant ces dernières années et sont devenus nuisibles aux fermiers. La capture de chevaux sauvages dans le territoire situé entre Medicine Hat et Standard et entre les rivières Bow et Red Deer est actuellement en cours et pourrait être la dernière : Les animaux pris sont marqués et ceux pouvant être utiles sont gardés, les autres sont abattus ".

Le " Dominion Live Stock Branch " ne croit pas, pour plusieurs raisons d'ordre économique qu'un grand commerce de viande de cheval puisse être créé avec l'Europe quant à présent ; cependant, la province d'Alberta en a l'espoir. Il y a quelque temps, le Ministère de l'Agriculture de cette province a reçu une demande du Ministre de l'Agriculture de Belgique pour un échantillon de viande de cheval et dernièrement un envoi de deux tonnes de ce produit gelé a été fait. Un autre envoi a été tenté sur le Japon, où croit-on, il existerait un marché assez important. On pense que de cette manière on pourra tirer parti des chevaux qui ne sont bons qu'à être abattus. Malgré le grand usage de l'automobile dans les districts ruraux et l'adoption de machines pour l'agriculture, le Canada, particulièrement dans les provinces de l'Ouest, a fait de grands progrès dans l'élevage des chevaux, non seulement en augmentant la quantité, mais aussi la qualité. L'importation constante des plus beaux chevaux que l'on puisse trouver pour la reproduction est la cause de cette amélioration ; les chevaux de l'Ouest canadien gagnent beaucoup de prix aux Expositions internationales.

Malgré ce qui est mentionné plus haut et la division du terrain en petites fermes il y a plus de chevaux au Canada qu'il n'y en a jamais eu. A la fin de 1925, il y avait 3,554,041 chevaux dans le Dominion, d'une valeur de \$245,764,000. Sur ce total, un tiers approximativement appartenait à la Saskatchewan ou 1,169,953 ;

suivaient l'Alberta, avec 849,939, et l'Ontario était au troisième rang avec 644,138. Le Manitoba avait 358,839 chevaux. Les trois provinces des Prairies avaient ensemble presque les deux tiers des chevaux au Canada, soit 2,249,730. La Saskatchewan avait une moyenne de 8 chevaux par ferme. La qualité des chevaux de cette province est très bonne ; l'année dernière, avec vingt-trois entrées, ils ont gagné trente-cinq prix à l'Exposition d'hiver de Toronto, et à l'Exposition Internationale de Chicago, 24 chevaux de l'Ontario ont gagné 44 prix. L'Ouest du Canada approvisionne annuellement l'Est de quantités de chevaux ; des milliers ont été transférés tous les ans depuis longtemps, et ce mouvement continuera vraisemblablement. En plus, il existe un marché aux Etats-Unis et un autre en cours de développement au delà des mers. L'Ouest du Canada qui a importé pendant si longtemps d'Ecosse envoi maintenant des animaux dans ce pays. Des chevaux de trait Percherons et Clydesdale ont été expédiés à Glasgow. Les autres marchés, pour les chevaux canadiens sont le Royaume-Uni, les Bermudes et Terre-Neuve. Dans la période des 11 derniers mois finissant en février, les exportations de chevaux ont été respectivement de 2,294 têtes valant \$371,802 ; 1369 têtes valant \$182,217 et 1327 têtes valant \$229,277.

L'Industrie minérale canadienne

Nous lisons dans le rapport du Ministère des Mines d'Ottawa pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1925, les renseignements qui suivent :

La valeur des minéraux produits au Canada durant l'année 1924 fut d'environ \$209,500,000. C'est une décroissance depuis 1923 d'environ \$4,500,000, laquelle s'explique par les diminutions de rendement des matières non métalliques, principalement du charbon, et des matériaux de construction et produits argileux. La production des minéraux métalliques, d'autre part, accuse une augmentation en valeur de \$18,500,000. Les ennuis avec la main-d'œuvre dans l'Ouest furent responsables de la plus faible production de charbon, et les projets de constructions retardés ont réduit la demande pour matériaux de construction et produits argileux.

En dépit de cette faible chute dans la valeur de la production, l'industrie minière ne peut pas être considérée comme étant autrement que dans un état très sain. Elle a un placement de capital de plus de \$500,000,000 et emploie directement environ 60,000 hommes. Elle occupe donc le troisième rang parmi les industries primaires du Canada et n'est dépassée que par les produits d'agriculture et de forêts. Bien qu'elle ait fait preuve durant les dernières quarante années d'une croissance extraordinairement stable avec seulement quelques faibles fluctuations, les possibilités de la production minérale pour l'avenir sont d'un plus grand intérêt.

Trois facteurs réunis ensemble donnent une indication de ce que sera probablement cet avenir, savoir :—

- (1) Accomplissement passé de l'industrie.
- (2) La vaste étendue de notre pays non prospectée.
- (3) Demande mondiale croissante pour les minéraux.

Durant la période de trente ans de 1894 à 1924, la courbe de production minérale indique une croissance annuelle moyenne d'environ \$6,300,000 par année. Admettant une augmentation normale de population avec croissance conséquente de consommation et prenant en considération le fait qu'une très forte proportion de notre pays estimée à environ 80% reste encore absolument sans être prospectée, il n'est que raisonnable de s'attendre à ce que cette vitesse d'augmentation se poursuive pendant encore bien des années.

Il y a cependant le troisième facteur, savoir, la demande mondiale croissante pour les minéraux qui est de nature à grandement accélérer la vitesse d'augmentation dans la production. Quiconque a étudié la production mondiale et la consommation des minéraux, ne peut manquer d'être impressionné par la force des circonstances qui augmentent incessamment la consommation mondiale des minéraux et qui forcent les pays du monde plus anciens et éminemment développés, par suite de l'épuisement de leurs propres ressources naturelles, à songer aux plus nouveaux pays pour suppléer à ce qui leur manque. Ces circonstances vont sans doute conduire à un développement plus rapide et plus complet des ressources du Canada.

C'est surtout parmi les nations de l'Ouest que la consommation mondiale de minéraux a augmenté à une vitesse beaucoup plus grande que la croissance de la population. D'après les meilleures estimations, la population du monde pendant les derniers quarante ou quarante-cinq ans a augmenté d'environ 30 pour cent. Durant la même période de temps, la production du charbon s'est élevée d'environ 300 pour cent, le rendement de fonte d'environ 300 pour cent, la production du cuivre d'au delà de 1,000 pour cent et du pétrole de plus de 2,000 pour cent. Une vitesse de croissance semblable se voit dans la plupart des autres industries minières, ce qui indique l'extraordinaire écoulement que la civilisation moderne impose aux ressources minérales.

La signification de ceci au Canada est importante par suite de sa relation géographique avec la plus grande nation consommatrice de minéraux du monde entier. Avec environ 5 pour cent de la population du monde, on dit que les Etats-Unis consomment à peu près 42 pour cent de la production mondiale de charbon, 53 pour cent du fer, 57 pour cent de l'acier, 44 pour cent du cuivre et 73 pour cent du pétrole. Les Etats-Unis possèdent chez eux d'énormes ressources minérales et ont un surplus exportable de beaucoup de minéraux importants ; cependant, il y a peu de doute que leur marché placera tôt ou tard une prime sur chaque gisement de minéral précieux dans le Dominion du Canada précisément comme il a déjà fait avec certaines de nos autres ressources naturelles.

Ces facteurs sont la base d'un optimisme bien fondé en ce qui regarde l'avenir de l'industrie minérale productive du Canada.

Le développement des industries de fabrication minérale traîne nécessairement quelque peu par derrière les industries de production minérale, mais pour un pays jeune et croissant, la position du Canada sous ce rapport montre qu'il s'est fait et qu'il se fait encore beaucoup de progrès. Le nombre d'usines en activité durant 1924 et produisant des articles fabriqués d'origine minérale fut de 10,719. Ces usines avaient un placement de capital de \$1,550,000,000 et fournissaient des articles pour une valeur de \$879,000,000. Le ministère des Mines n'est pas aussi intéressé à cette phase de l'industrie qu'il ne l'est vis-à-vis des industries primaires de production, et, par suite, du traitement et de la réduction des minerais, mais la position des industries minérales de fabrication est citée comme preuve de la puissance et de la valeur relatives au pays de ces deux groupes d'industries et de la nécessité de développer ces industries secondaires de fabrication qui peuvent être basées sur nos propres produits de minéraux bruts.

Les Pêcheries de la Colombie Britannique

L'industrie de la pêche sur la côte canadienne du Pacifique, l'année dernière a eu de brillants résultats et l'on prévoit encore de plus grands progrès, qui paraissent assurés par l'amalgamation de firmes importantes, en Colombie Britannique. La fusion de plusieurs maisons ayant engagé des millions de dollars a réduit le chiffre des compagnies contrôlant l'industrie de cinq à deux, et l'on considère que ce fait présente beaucoup d'avantages pour les pêcheries de la côte du Pacifique.

Au début du printemps il y avait pour \$400,000 de petits bateaux en construction dans les chantiers de Vancouver en grande partie des bateaux de pêche.

Ces deux dernières années, l'industrie des sous-produits du poisson et de l'huile de poisson s'est développée d'une façon remarquable, et l'on estime que cette année, les usines de réduction de la Colombie Britannique produiront 10,000 tonnes de farine de poisson et d'engrais ainsi qu'une grosse quantité d'huile. Trois navires côtiers ont été aménagés en navires-citernes pour transporter l'huile des usines de réduction, à la suite des expériences favorables faites avec un navire l'année dernière.

On s'attend dans le cours de l'année à l'établissement d'une autre grande industrie des sous-produits de la pêche sur l'île de Vancouver, avec des capitaux provenant de Californie.

La Colombie Britannique contribue pour la plus grande partie aux revenus des pêcheries du Canada. En 1925, la capture du poisson de mer sur la côte du Pacifique était d'une valeur de \$11,607,937 ou pratique-

ment la moitié du total du Dominion. Le saumon est le poisson le plus important, s'élevant à plus de 50% du chiffre ci-dessus, avec \$6,753,000 ; puis le halibut, valeur \$3,024,051, et le harang \$1,157,203. La valeur du poisson de mer capturé dans les eaux de la Colombie Britannique s'élevait approximativement de \$4,748,365 en 1903, à \$14,455,488 en 1913, et atteignait en 1918 un maximum de \$27,282,223. Il y a eu une diminution dans la période d'après-guerre (\$8,828,002 en 1922). Depuis, les totaux annuels ont été : 1923, \$11,320,916 ; 1924, \$10,997,903 et 1925, \$11,607,937, ce qui indique une nouvelle augmentation qui continuera vraisemblablement.

La Colombie Britannique fait un grand commerce d'exportation de conserves de poisson avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Orient, l'Amérique du Sud, les Antilles, le Royaume-Uni et le Continent, Fiji et l'Afrique du Sud. La marchandise la plus en demande est le saumon en boîtes qui a atteint un total de 1,571,000 caisses l'année dernière. Le saumon de la Colombie Britannique est presque aussi populaire à l'étranger que le blé canadien et est connu dans presque tous les pays. Le Royaume-Uni est le principal acheteur et la France vient en seconde ligne. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont substantiellement augmenté leurs importations de saumon, mais l'Orient reste stationnaire.

Le Lithium dans le Manitoba

Des minerais contenant du lithium ont été découverts au Nord-Est de Pointe du Bois, au sud de la Rivière Winnipeg dans le Manitoba : il existe un autre gisement dans la province de Québec, et ces deux mines constituent les seules ressources du genre dans l'Empire Britannique dont on puisse tirer parti du fait des possibilités pratiques de transport que leur assure leur emplacement. Le minerai de lithium se compose de pétalite, de lépidolite, de spodumène et d'amblygonite. On a fait de nombreuses analyses du minerai de cette mine et comme résultats on a trouvé de 2 à 4% de spodumène et de lépidolite. Une analyse faite par une compagnie de chimistes de Londres (Angleterre) a déterminé la présence de sous-produits de valeur, telle l'alumine qui donnera une moyenne de 20%. On a découvert dans la spodumène un autre minerai rare, la tentalite, ce qui ajoutera un intérêt de plus à la mine.

Cette mine a été inspectée par des ingénieurs de la section de géologie du Dominion, du chemin de fer du Pacifique Canadien et de l'Université du Manitoba.

Il y a au moins cinq mille tonnes de minerai de lithium en vue, avec toutes les indications qu'il y en a une plus grande quantité dans cette région, qui est desservie par la ligne du Pacifique Canadien allant de Winnipeg au Lac du Bonnet, distance d'environ 75 milles. Lac du Bonnet est relié par fer à Pointe du Bois et de Pointe du Bois la Rivière Winnipeg est navigable en canot sur une distance de huit milles. Une voie de

chemin de fer d'environ 4 milles de longueur a déjà été construite des bords de la Rivière à la mine et six tonnes de minerai ont été écrasées, mises en sacs et envoyées en Angleterre, à titre d'échantillon.

La Compagnie, dit-on, a l'intention de construire une usine d'affinage à Pointe du Bois où l'on peut obtenir la force motrice à bon marché, et le Manitoba aura une nouvelle industrie.

C'est la seconde découverte de ce rare minerai au Canada et on n'en trouve que dans quelques endroits aux Etats-Unis. Le minerai de lithium est expédié de Californie aux ports de l'Atlantique par le Canal de Panama, pour être ensuite envoyé pour traitement en Europe d'où il est retourné sous forme de comprimés. Le prix du marché de l'oxyde de lithium varie, mais peu ; les récentes quotations de New-York indiquent \$2.14. Le lithium est employé dans les industries de la teinture, en médecine, photographie, pyrotechnie, etc., et la plus grande demande vient d'Europe.

On a envoyé des échantillons de ce minerai aux Etats-Unis dans l'Est et l'Ouest du Canada ; il en est résulté de nombreuses demandes de prix, par wagons. L'Angleterre également commence à s'intéresser à cette découverte, et des Anglais ont obtenu des droits sur des terrains de cette région.

Des chimistes et ingénieurs éminents ont fait des expériences, dans le but de rechercher les moyens de raffiner le minerai par de nouvelles méthodes qui permettraient de se servir de l'énergie électrique à bon marché.

On a la confiance que d'ici peu, le Manitoba aura un commerce très profitable, en faisant l'exportation de ce rare produit.

L'Industrie de la Pulpe et du papier

Pendant le mois d'avril, les usines canadiennes opérant à 98.5% de leur capacité ont produit 151,739 tonnes de papier à journal et ont expédié 154,615 tonnes, tandis que les usines des Etats-Unis opérant à 98.3% de leur capacité ont produit 145,327 tonnes et ont expédié 144,600 tonnes. Dans les 4 premiers mois de 1926, les usines canadiennes de papier à journal ont eu une production de 581,183 tonnes et les expéditions ont atteint 579,175 tonnes ; tandis que les Etats-Unis ont produit 560,885 tonnes et ont expédié 554,913 tonnes. Par conséquent, pour le premier tiers de l'année 1926, les usines canadiennes de papier à journal ont dépassé celles des Etats-Unis, en production, par 20,298 tonnes et en expéditions par 24,262 tonnes, consolidant définitivement leur première place dans l'industrie du papier depuis les derniers mois de 1925.

Dans la même période de 4 mois en 1926, le total des exportations de pulpe et papier du Canada avait une valeur de \$55,036,460 comparée avec un total de \$48,-

306,984 pour la période correspondante de 1925, une augmentation de \$6,729,476.

Les exportations de pulpe de bois pendant la période des 4 mois ont eu une valeur de \$16,665,343 et les exportations de papier \$34,371,117 comparés avec \$14,093,875 et \$34,213,109 respectivement dans la période correspondante en 1925. On remarque que les expéditions des produits bruts des forêts, ont diminué et les exportations de bois à pulpe notamment ont été inférieures cette année à celles de 1925. Les sorties pour les premiers 4 mois de 1926 se sont élevées à 433,615 cordes évaluées à \$3,966,043 contre 539,861 cordes évaluées à \$5,040,315 exportées dans la période correspondante de 1925. L'exportation de papier à journal pendant cette période s'est élevée à 540,963 tonnes évaluées à \$35,689,797 comparée avec 446,804 tonnes valant \$31,676,848 en 1925.

Malgré la grande importance de l'industrie de la pulpe et du papier, qui est devenue la principale des industries et tient une des premières places dans les exportations du Dominion, elle progresse encore constamment.

Dans le nord de l'Ontario, d'après les rapports officiels, des contrats ont été conclus, assurant une dépense de \$80,000,000 dans ces industries d'ici la fin de 1927. La Compagnie "International Paper" est très active dans l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick y poursuivant sa politique de transférer ses manufactures des Etats-Unis au Dominion. D'autres établissements similaires ont été créés par des intérêts américains, tandis que le rendement des usines existant dans toutes les parties du Dominion a été augmenté. En même temps un plus grand intérêt à ces questions a été apporté par les capitalistes anglais qui ont engagé \$7,000,000 dans le Québec pour une usine d'une capacité de 500 tonnes par jour et qui fournira le groupe de journaux Rothermere.

Des intérêts anglais sont aussi établis sur la côte de la Colombie Britannique pour y manufacturer du papier à destination de l'Extrême-Orient.

On attache un certain intérêt à la reprise de la fabrication au Canada de la pulpe à la soude, que le Dominion achetait des Etats-Unis depuis plusieurs années, condition plutôt bizarre, le Canada exportant une proportion considérable du bois employé par les usines américaines de ce produit. Il fut un temps où les usines canadiennes produisaient 5 à 6,000 tonnes de pulpe à la soude par an dans l'Ontario, mais cette fabrication a été interrompue depuis quelques années, et les achats canadiens de ce produit aux Etats-Unis dans les trois dernières années se sont élevés de 80 à 100,000 dollars. La nouvelle usine de Cornwall (Ontario) qui produira de la pulpe au printemps prochain, aura une capacité de 12,000 tonnes ou plus par an, ce qui donnera un surplus pour la vente. On espère que la reprise de la fabrication de pulpe à la soude au Canada marquera le commencement de son entrée sur les marchés mondiaux pour

le papier à livres en raison de la position qu'il occupe dans le commerce du papier à journal.

Des recherches ont été entreprises par l'Université McGill, le laboratoire des produits forestiers et l'Association canadienne de pulpe et papier pour une plus grande utilisation des produits forestiers canadiens employés dans la fabrication de la pulpe, du papier, de la cellulose et autres produits tels que la soie artificielle. Ces trois organisations vont établir un laboratoire central de recherches qui sera dirigé par elles et qui travaillera gratuitement pour le bénéfice de ces industries. Cette idée a été préconisée par plusieurs membres de la "Canadian Pulp & Paper Association" qui ont souscrit la somme de \$350,000 pour l'érection d'un bâtiment et l'aménagement d'un laboratoire de recherches.

Le Pétrole dans l'Ouest canadien

Les recherches de pétrole dans l'Ouest Canadien, entreprises vers 1884, et conduites avec plus ou moins d'énergie depuis cette date, ont aujourd'hui atteint une phase de grand intérêt et promettent de bons résultats. Depuis 1884, plus de 400 puits ont été ouverts dans différentes places des Provinces des Prairies et dans le bassin de la rivière Mackenzie ; plusieurs n'ont pas été terminés, mais ont confirmé la conviction longtemps admise que quelque part il existe dans ces vastes terrains un bassin de pétrole qui pourra être exploité commercialement.

Cette conviction n'est pas le résultat d'un optimisme mal informé, mais est basée sur des données géologiques connues et sur des résultats d'explorations de pétrole, entreprises avec succès aux Etats-Unis, au sud et à proximité immédiate de la frontière canadienne. Il semble évident que ces richesses doivent s'étendre sous une grande étendue au Canada, depuis la frontière américaine jusqu'au cercle arctique.

Dans la vallée "Turner", quelque 35 milles au sud-ouest de Calgary, des tentatives faites il y a 15 ou 20 ans, n'ont pas donné de résultats très favorables, mais en 1924, le puits numéro 4, de la "Royalite" a été creusé de 3,175 à 3,740 pieds, et à cette profondeur un important flux de gaz, sous une grande pression, a été rencontré contenant du naphte brut à 70 degrés Beaumé. Cette découverte a été jugée si importante qu'une usine et une conduite de tuyaux ont été construites à la raffinerie de la Compagnie Impériale de Calgary, distante de 29.5 milles et au cours de 1925, 156,766 barils de naphte ont été vendus, une moyenne de 430 barils par jour (pour 365 jours) et pendant la première partie de 1926, cette moyenne a atteint 579 barils pendant 90 jours. Cette remarquable découverte a stimulé le développement de l'affaire et les opérations progressent maintenant avec 15 puits d'extraction et la perspective de nouvelles ouvertures. On croit que la découverte

de la "Royalite" indique l'existence d'un bassin de pétrole plus grand, mais plus profond que l'on ne le supposait.

Il y a quelques années, L' "Imperial Oil Co." a étendu ses explorations vers le nord jusqu'au bassin de la rivière MacKenzie, où le gisement est plus près de la surface que plus au sud. Ses opérations de sondage à Fort-Norman ont prouvé que ces bassins contiennent de l'huile aux endroits favorables d'après leur formation géologique, ce qui encouragera les recherches plus au sud dans l'Alberta où les roches à huile sont à une plus grande profondeur. Un autre champ a ajouté des preuves à la valeur des ressources en pétrole de l'Ouest canadien : à Wainwright, les puits du British Petroleum ont montré des sables saturés de pétrole à 2,200 pieds et ont produit 75 barils par jour. L'huile est lourde, de 18 à 20 degrés Beaumé. Le puits de l'Edmonton Wainwright à 2,238 pieds a produit 150 barils par jour. Sur la frontière interprovinciale à l'est de Wainwright, M. G. S. Hume, inspecteur géologique a rapporté que les conditions géologiques sont très favorables à la présence d'huile. Dans les Provinces des Prairies, quelque 44 puits ont été creusés ou approfondis depuis le commencement de 1925.

Cette courte revue montre que les recherches d'huile, sont continuées aujourd'hui et sont basées sur les informations et expériences des années précédentes. L'huile existe dans ces parages ; il s'agit de trouver les réservoirs cachés et de creuser aux bons endroits.

La production de l'Alberta pour 1925, a atteint le chiffre important de 169,432 barils. Pour la première fois, elle a excédé celle de l'Ontario et à elle seule a dépassé la production totale du Canada en 1924. Ces chiffres prouvent les progrès réalisés.

Situation vinicole en Algérie

Alger, le 22 juin 1926.

Quoique les apparences du vignoble soient généralement belles la situation reste encore précaire en raison de l'incertitude du temps.

Les belles journées qui avaient succédé à la mauvaise période signalée dans le dernier rapport ont été

encore contrariées par quelques pluies, généralement fort rares ici en cette saison : aussi la lutte contre le peronospora est-elle active de même que contre la cochylis dont on a signalé l'apparition dans quelques endroits.

Cependant on est en droit d'espérer maintenant une stabilisation du beau temps ; mais quoiqu'il arrive, il est fort probable que, malgré l'appoint des nouvelles plantations la récolte sera inférieure, comme quantité à celle de l'an passé.

Les mauvaises nouvelles reçues des divers vignobles de France et de l'Etranger ont eu leur répercussion sur les cours de nos vins : ils marquent une tendance de plus en plus ferme et la hausse ne fait que s'accroître tous les jours. Les existences en vins vieux au vignoble sont pour ainsi dire nulles.

On a traité de nombreux achats sur la récolte de 1926 à des prix déjà fort élevés.

Bibliographie

France-Europe et Pays d'Outre-Mer.

Nous recevons l'édition 1926 de cet annuaire, recueil de documents économiques internationaux édité par MM. Boy & Calame, 61 Avenue Victor-Emmanuel III à Paris.

Cet intéressant ouvrage donne des renseignements d'ordre général sur la plupart des pays du monde : c'est ainsi que nous relevons au chapitre "Canada", qui nous intéresse spécialement, d'intéressantes données statistiques, des informations relatives aux transports maritimes, au régime douanier, etc.

Nous tenons ce précieux volume d'informations à la disposition de nos membres et de nos visiteurs à notre Secrétariat.

Bourse de Montréal

du 2 août 1926

Abitibi P. and P.....	82
do pref.....	106 3-4
Asbestos Corp. New.....	16
do pref.....	66
Atlantic Sugar pref Old.....	...
Atlantic Sugar New.....	24 1-2
Belgo Paper pref.....	98 1-2
Bell Telephone.....	138
B. C. Fishing.....	...
Brazilian T. L. Pow.....	101 1-2
Brit. Emp. Steel.....	1-4
do 1st pref.....	9 1-2
do 2nd pref.....	2
Brompton Paper.....	31 7-8
Can. Canners.....	12 5-8
Can. Car Fdry.....	37
do pref.....	81 1-2
Can. Cement.....	105
do pref.....	113 1-2

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

AGENTS GENERAUX AU CANADA

DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

REPRESENTANTS DE LA REGIE FRANCAISE

IMPORTATEURS ARTICLES DE FUMEURS
ET OBJETS DE PIETE.

22 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL.

Can. Conn. pref.....	38 1-2	Ontario Steel Prod.....	72 1-2
Can. Converters.....	91	do pref.....	100
Can. Cottons.....	114	Ottawa L. H. and Power.....	96 1-4
do pref.....	93 1-2	do pref.....	101
Can. Fairbanks pref.....	65	do Car Mfg.....	39
Can. Forgings pref.....	...	do and Hull Power.....	26
Can. Gen. Elect. pref.....	55	do Traction.....	63
Can. Indust. Alco.....	19	Penmans Ltd.....	185
Can. Iron Fdries.....	8	do pref.....	102 1-2
do pref.....	39	Price Bros.....	72
Can. Loco pref.....	...	do pref.....	99 1-2
Can. Salt.....	...	Prov. Paper.....	104
Can. SS. Lines.....	18	do pref.....	104 3-4
do Voting Trust.....	...	Quebec Power.....	125
do pref.....	71	do pref.....	...
Can. Woollens.....	6 1-2	Shawinigan.....	203
do pref.....	45	Sherwin Williams.....	133
Cons. Mining and Smelt.....	218 3-4	do pref.....	...
Cuban Can. Sugar.....	3	Southern Can. Power.....	82 1-2
do pref.....	...	Spanish River.....	...
Detroit United Rail.....	1 1-4	do pref.....	113
Dom. Bridge.....	100	Steel of Canada.....	104 1-2
do Coal pref.....	50	do pref.....	121
Dom. Glass.....	92		
do pref.....	104 1-4		
Dom. Rubber pref.....	...		
Dom. Steel Corp. pref.....	16 1-2		
Dom. Textile.....	93		
Famous Players Can.....	15 1-2		
Frontenac Breweries.....	...		
Goodyear Tire pref.....	...		
Holt, Renfrew.....	30		
do pref.....	86		
Hollinger C. Gold Mines.....	...		
Hillcrest Collieries.....	...		
do pref.....	80		
Howard Smith Paper.....	96		
Illinois Traction pref.....	98		
Jamaica Pub. Serv. pref.....	97		
Lake of Woods.....	150		
do pref.....	117		
Laurentide Paper.....	89 1-2		
Laurentide Power.....	107		
Lyall Const.....	40		
Mackay.....	135		
do pref.....	71		
Mont. Cottons.....	110		
do pref.....	115		
do L. H. Power.....	219 3-4		
Mont. Loan and Mort.....	50		
Mont. Telegraph.....	48		
Mont. Tram.....	171		
Nat. Breweries.....	63		
do pref.....	...		
Nat. Brisk.....	8		
do pref.....	61		
Ogilvie Milling.....	180		
do pref.....	117		

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

		%
Guerre 1931.....	5	101.00
do 1937.....	5	103.50
Vict. 1927.....	5 1-2	100.60
do 1933.....	5 1-2	104.35
do 1934.....	5 1-2	103.20
do 1937.....	5 1-2	107.50
Renouv. 1927.....	5 1-2	100.65
do 1932.....	5 1-2	102.45
do 1928.....	5	100.10
do 1940.....	4 1-2	96.10
do 1943.....	5	101.80
do 1944.....	4 1-2	96.15
do 1946.....	4 1-2	96.10

Propositions d'Affaires

La Chambre de Commerce Française de Montréal n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

Demandes d'Agents ou d'Importateurs Canadiens

- 406.—Articles français de fantaisie (nouveautés de Paris en tous genres.
 407.—Biscuits.
 408.—Conserves françaises spécialement sardines.
 409.—Noix et cerneaux ; huile de noix et huile de table à base d'huile de noix.
 410.—Crêpes de Chine, crêpes Georgette, satins, charmeuse, marocains et imprimés sur crêpes et mous-seline.
 411.—Poterie d'étain et couverts en métal aciéré.

MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

Président d'Honneur : Baron de Vitrolles, Consul Général de France dans la Puissance du Canada

MEMBRES D'HONNEUR

- M. Paul Delombre**, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures de Commerce, Rédacteur au "Temps", Paris.
- M. C. Dubail**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19 rue Godot de Mauroy, Paris.
- Général Boucher**, 105 Avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine
- M. C. A. Chouillou**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.
- M. Yves Guyot**, Ancien Ministre, 95 rue de Seine, Paris.
- M. Gabriel Hanotaux**, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 82 Champs Elysées, Paris France.
- M. Edouard Herriot**, Président de la Chambre des Députés, Paris
- M. André O. Honnorat**, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.
- M. J. de Loynes**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Montréal, 1, rue de la Maye, Versailles.
- Alexis Muzet**, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3 rue des Pyramides, Paris.
- M. Schwob**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Maurice P. Aubin**, agent représentant de la maison Aubin & Reid, 275 Craig street West, Montréal.
- Louis Baisez**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, agent, représentant et importateur, 45, rue St-Alexandre, Montréal.
- Lucien Besnard**, 11, rue St-Sacrement, Montréal.
- Pierre Charton**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Herdt et Charton, Inc., 55, McGill College Avenue, Montréal.
- E. Desnoux**, Directeur des Successeurs d'Albert Godde, Bedin et Cie., 64, Wellington street West, Toronto.
- C. Dorlia**, Importateur, 29, rue Bolivar, Paris.
- Auguste Dubost**, 564, rue St-André, Montréal.
- Jules Duchastel de Montrouge**, Ingénieur Civil, Gérant de "The Quebec Forest Industries Association, Ltd.", Dominion Building, 126 St. Peter Street, Québec.
- Justin Durand**, agent représentant et importateur, 122, rue Berri, Montréal.
- J. I. Eddé**, propriétaire Union Commerciale France-Canada, spécialités pharmaceutiques et produits français, New-Birks Bldg., Montréal.
- Jacques Fichet**, agent de change, 101, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Ferrand**, aux soins Union-Incendie, 9 Place Vendôme, Paris.
- Paul Galibert**, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.
- A. Gallin**, Directeur de la maison Perrin Glove Co. Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.
- Joseph D'Halewyn**, Président de la Prévoyance, Compagnie d'assurances, accident et garantie, 99, rue St-Jacques, Montréal.
- Henri Jonas**, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 173, rue St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Manoha**, directeur de la Parfumerie Houbigant, Limitée, 539 West, 45th street, New York, U.S.A.
- Marcel Louis**, directeur de la maison Bianchini Férié (Lyon), 609, New Birks Bldg., Montréal.
- Jules Matagrín**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Maison Perrin Frères, Boite postale No 20, Grenoble (Isère).
- Emile Mériot**, agent commercial, 103, rue St-François Xavier, Montréal.
- Paul Mériot**, Secrétaire de la Maison Alphonse Racine Ltée (Tissus et Nouveautés), 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.
- Edmond Mondehard**, Représentant, 1713, rue Jeanne-Mance, Montréal.
- Ch. Montestruc**, Gérant de la Compagnie Générale Transatlantique, 24 rue Notre Dame Ouest, Montréal.
- A. de Montgaillard**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.
- Marcel Nougier**, Directeur de l'Union Commerciale France-Canada, J. I. Eddé, New Birks Bldg., Montréal.
- A. Odiau**, La Mottaie, La Fleche, France.
- Marcel Pasquin**, sous-directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.
- H. B. de Passillé**, Importateur, 204, rue Cherrier, Montréal.
- A. L. Phéné**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Président Olivier-Canada Ltd. (Tresses et Laizes pour chapellerie et produits d'Extrême-Orient), 76, Wellington Street West, Toronto.
- Aristide Pony**, Libraire, 774, rue St-André, Montréal.
- Maurice J. Quedrue**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Quedrue et Dubosq, armateurs, consignataires, exportateurs, 6 rue St-Sacrement, Montréal.
- Victor Rougier**, 210, rue Lemoine, Montréal.
- R. de Roumefort**, directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.
- E. Saint-Loup**, Importateur, chambre 205, 275 Craig St. West, Montréal.
- Julien Schwob**, Importateur, 211 McGill Street, Montréal.
- Paul Seurot**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Ingénieur en chef de la Commission des Tramways de Montréal, 84, Fort street, Montréal.
- J. L. Suzanne**, Villa Hélianthé, Avenue St-Jammes, Pau (Basses Pyrénées).
- A. Tarut**, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 120 rue St-Jacques, Montréal.
- G. Vennat**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.
- Dr. Paul Villard**, 17 Avenue Vendôme, Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Office Général de l'Air, 47, rue de la Victoire, Paris.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Hernu-Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.

E. Lacroix & Cie, Représentation, charbons, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24 rue de l'Echiquier, Paris, et 26 rue St-Sacrement, Montréal (Canada).

Pitt & Scott, Limited, agents du Canadian Pacific Railway, 16 Place Vendôme, Paris.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie., agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Thos. Trapp & Sons, Ltd., 36, Quai des Chartrons, Bordeaux.